



## AGENDA

### Vendredi 29 mai

Fête des voisins. Matériel disponible en Mairie (invitations, affiches, t-shirt..).

### Samedi 30 mai

Festival de jour//de nuit. Voir programme joint.

### Samedi 6 et dimanche 7 juin

Fête du village. **Feu d'artifice : 22H30, samedi soir**, chemin du potager. Voir tract joint.

### Mardi 9 juin

Date limite de déclaration des revenus sur internet, à minuit.

### Mardis 9 et 23 juin

Balades pour les seniors et aussi pour tous. Départ 9H45 devant la Mairie. ATTENTION : Si la météo le permet, prévoir un **pique-nique** pour le **mardi 9 juin** car la balade durera toute la journée. Retour prévu vers 16h30. Si la météo est désastreuse, ce pique nique sera reporté au mardi 23 juin. Bernard (06 63 65 99 96).

### Jeudi 11 juin

Balayage des caniveaux. Ne laissez pas vos véhicules en stationnement le long des trottoirs.

### Samedi 13 juin

Boum des enfants du Cm2 à la 3<sup>ème</sup>. Voir page 3.

### Dimanche 21 juin

Fête de la musique. Voir tract joint.

### Vendredi 26 et samedi 27 juin

Exposition association L'art et créations, voir page 3.

## CONSEIL MUNICIPAL

**Lors de sa séance du 7 mai dernier le Conseil Municipal a notamment :**

- adopté les comptes de gestion et administratifs 2014 tant pour le budget principal de la commune que pour le budget spécifique assainissement.
- sollicité une subvention exceptionnelle auprès de l'Etat pour l'implantation d'un poteau incendie à l'angle de la rue du Ponceau et du chemin de l'Eglise
- conclut avec la société Césaresto un marché pour sa restauration scolaire relatif à l'élaboration et la livraison de repas en liaison froide à composantes bio dans une démarche de développement durable. Cette nouvelle prestation prendra effet à la rentrée scolaire de septembre.
- décidé de créer une commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées afin notamment d'œuvrer le plus efficacement possible dans le cadre de l'agenda d'accessibilité programmé que la commune doit élaborer au titre de ses établissements recevant du public.

## CIRCULATION DES VÉHICULES FESTIVAL DE JOUR // DE NUIT ET FÊTE DU VILLAGE

**Dans le cadre du festival de jour de nuit, le samedi 30 mai :**

- de 19H à 22H, le stationnement et la circulation des véhicules seront interdits dans les 2 sens rue du village (de son intersection de la place des Moissons jusqu'à son intersection avec la rue des Francs Bourgeois).
- de 20H30 à 22H, le stationnement et la circulation des véhicules seront interdits dans les 2 sens rue des Francs Bourgeois (de son intersection avec la ruelle Fraimbault à son intersection avec la rue du Château) ; ainsi que rue du château.

**Dans le cadre de la fête du village :**

- du jeudi 4 juin 20H, au mardi 9 juin 6H, la circulation des véhicules sera interdite dans les 2 sens rue du Ponceau (de son intersection avec la rue des Francs Bourgeois jusqu'à son intersection avec la rue du Village. Pendant cette période l'arrêt « Mairie » pour les transports publics de voyageurs est reporté sur un arrêt de stationnement provisoire situé rue du Ponceau au niveau de l'ancien haras. Les transports collectifs tant scolaire, à destination du collège de Marolles et des lycées d'Arpajon que ceux assurant la navette vers la gare de Marolles feront l'objet d'une modification de leur circuit. La circulation se fera rue du Ponceau, rue du Village puis rue des Francs Bourgeois, tant le matin que le soir.
- le dimanche 7 juin de 5H à 20H, le stationnement et la circulation des véhicules seront interdits rue du Village, de la place des Moissons jusqu'à la rue du Ponceau.
- du jeudi 4 juin 8H, au mardi 9 juin à 6H, le stationnement des véhicules sera interdit sur le parking situé devant la mairie.

## C.C.A.S. : BONS ÉPICERIE DE CHEPTAINVILLE

Lors du C.C.A.S. du 4 avril, il a été décidé de remplacer le colis du mois de juin, comme nous l'ont suggéré certains Cheptainvillois destinataires de ce colis, par des bons épicerie au profit de foyers aux revenus très modestes.

A cet effet, une convention a été signée avec l'épicerie de Cheptainville.

Quel que soit votre âge ou votre situation familiale (retraité, actif, marié, célibataire, avec ou sans enfant....) vous pouvez peut-être y prétendre.

Seuls, les revenus nets mensuels seront pris en compte, par exemple :

- pour une personne vivant seule : revenu net mensuel inférieur ou égal à 600 €,
- pour un couple avec 2 enfants à charge : 1800 €,
- pour un adulte seul avec 1 enfant à charge : 1200 €.

Dans tous les cas, le CCAS vous invite à prendre rendez-vous en Mairie afin d'étudier votre situation en toute discrétion.

## TRAVAUX ENFOUISSEMENT LIGNES HAUTES TENSION

Contrairement à ce qui vous a été annoncé sur le Chept'info de mai, les travaux d'enfouissement et de renforcement du réseau HTA qui devaient être réalisés cet été par ERDF, sont reportés à l'année prochaine.

## PERMANENCES JURIDIQUES OUVERTES À TOUS LES HABITANTS DE LA CCA

Des permanences juridiques sont régulièrement organisées sur différentes communes de l'Arpajonnais et ouvertes à tous ses habitants. Renseignements en Mairie et sur les sites : [www.cheptainville.fr](http://www.cheptainville.fr) et [www.cc-arpajonnais.fr](http://www.cc-arpajonnais.fr).

## TICKETS CINÉMA

Nous vous rappelons que le C.C.A.S. revend des **places de cinéma au tarif unitaire de 4 €** aux jeunes étudiants cheptainvillois âgés de 11 à 20 ans. Vente des tickets **tous les mardis à partir de 17H.**

## MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS (MDS)

En cas de difficultés, vous pouvez prendre rendez-vous avec une assistante sociale de la MDS :  
25 bis, route d'Egly - Porte C  
91290 ARPAJON  
Tél. : 01 69 17 14 40.

## SITE INTERNET DE CHEPTAINVILLE

- Une nouvelle rubrique : « **Objets trouvés** ».
- Afin de suivre au mieux la vie de notre village, nous vous rappelons que vous pouvez vous inscrire à quatre newsletters sur le site internet de la commune : Associations, Ecoles/Périscolaire, Vie de la commune et Culture.  
[www.cheptainville.fr](http://www.cheptainville.fr).

## RAPPEL AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Attention aux déjections canines. Propriétaires de nos amis à 4 pattes, respectez les lieux de promenade. La divagation des animaux domestiques est interdite. Veuillez tenir votre chien en laisse dans tous les endroits publics.

## LA MÉDIATHÈQUE

- En partenariat avec la Bibliothèque départementale de l'Essonne, la médiathèque expérimentera très prochainement **2 liseuses disponibles pour le prêt**. Elles seront pré-chargées, l'une de romans de littérature générale, la seconde de romans policiers.
- **Jusqu'au 30 juin : exposition « Jules Verne, écrivain universel ».**
- **Les livres partent en balade !** Cet été vous trouverez 2 boîtes pleines de livres dans le parc de la Parenthèse. 1 boîte adulte et 1 boîte enfant. Libre à vous d'emporter 1 ou 2 livres, de les rapporter ou d'en déposer d'autres à la place !

**Mardi de 16H à 19H**

**Mercredi de 10H à 12H30 et de 15H à 18H30**

**Samedi de 10H à 12H30**

Espace La Parenthèse - Rue du Village. **Téléphone** : 01 64 56 18 70. **Mail** : [mediatheque@cheptainville.fr](mailto:mediatheque@cheptainville.fr)  
**L'inscription est gratuite. Munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.**

## ÉCOLE MATERNELLE 2015-2016

Les parents désirant scolariser leur enfant à la maternelle pour la rentrée 2015 sont invités à se présenter en mairie dans les meilleurs délais (enfants nés en 2012 et avant). Pour les familles venant d'emménager sur le village il est recommandé de se faire recenser en mairie le plus rapidement possible. La réunion d'information concernant les élèves nouvellement inscrits pour la rentrée de septembre 2015 se déroulera le samedi 6 juin à 9H dans le hall d'entrée de l'école maternelle.

## FRAIS DE TRANSPORT DES ÉTUDIANTS

Afin de bénéficier de la participation du CCAS, les intéressés devront fournir leur dossier complet **avant le 20 juin** composé :

- d'un imprimé délivré en Mairie dûment complété
- d'un certificat de scolarité mentionnant que l'étudiant a suivi régulièrement les cours au long de l'année scolaire 2014/2015
- d'un relevé d'identité bancaire au nom du bénéficiaire.

Les participations forfaitaires annuelles de 150 € pour les étudiants et de 75 € pour les apprentis et élèves en alternance, seront versées en juin/juillet.

Rappel : Les lycéens ainsi que les collégiens inscrits dans des établissements essonnais sont exclus de ce dispositif puisque le Conseil Général subventionne les cartes « ImagineR » et les abonnements scolaires sur les lignes régulières comme les circuits spéciaux.

## PARTICIPATION COMMUNALE AUX ÉCOLES OU CONSERVATOIRES DE MUSIQUE

Afin de percevoir la participation de la Commune pour les enfants cheptainvillois inscrits dans une école ou un conservatoire de musique publics, les familles doivent déposer l'attestation de règlement ou la facture acquittée avant le 20 juin.

Les conditions sont les suivantes :

- Enfants de moins de 20 ans au 31/12/2015
- Participation de 30 % du coût annuel avec un maximum de 150 € versé en juin/juillet
- Fournir un RIB

**Attention : la participation ne concerne que les conservatoires non communautaires** (il n'y aura donc pas d'aide pour les élèves des conservatoires d'Arpajon, Boissy-sous-Saint-Yon, Breuillet, Lardy, Saint-Germain-lès-Arpajon, car il existe déjà une participation communautaire).

## ALERTE VIGILANCE : COLLECTE FRAUDULEUSE DE VÊTEMENTS USAGERS EN PORTE À PORTE

Un marché économique de recyclage de vêtements usagers s'est développé en France, occupé par différentes structures commerciales ou associatives. Prêtant parfois un but humanitaire, des réseaux criminels organisés et spécialisés dans le ramassage et la revente de vêtements usagers ont aussi investi ce domaine. La collecte de vêtements est effectuée après une campagne de dépôt de tracts dans les boîtes aux lettres. Cette activité en apparence anodine et licite est particulièrement lucrative et associée à différentes fraudes (travail illégal, escroquerie à la charité, séjour irrégulier...). Soyez vigilants.

## CLUB DES ANCIENS BOUTONS D'OR

Comme chaque année le club sera présent sur la Fête du Village des 6 et 7 juin prochain.

A notre stand : une exposition-vente d'objets fabriqués par des adhérents de notre club, la brioche de la fête, des enveloppes toutes gagnantes et aussi, le dimanche, notre brocante.

Durant les deux jours, vous pourrez acheter les traditionnelles « brioches à tête » qui seront vendues uniquement sur la fête par notre club.

Nous vous attendons, comme d'habitude, dans la rue du Ponceau.

## ASSOCIATION PROTÉGEONS NOTRE CADRE DE VIE

**VENDREDI 12 JUIN, 20H, SALLE ROUTE DE MAROLLES**

L'association organise une conférence sur le thème de l'agriculture en Essonne. Sujets abordés : L'Essonne aux portes du Grand Paris, un département agricole aux productions très variées. L'avenir du CEV (Centre Essais en Vol) et ses orientations agricoles. Les associations et le milieu agricole. L'association vous y attend nombreux.

## BOUM

**SAMEDI 13 JUIN DE 19H À MINUIT, SALLE POLYVALENTE**

Organisée par le Conseil Municipal Enfants et le comité jeunesse.

Du CM2 à la 3<sup>ème</sup>. Thème retenu pour cette année : **le cinéma**. Vous êtes vivement encouragés à venir déguisés à cette occasion. Les meilleurs déguisements seront récompensés. Inscription et décharge à remplir en Mairie.

## ASSOCIATION L'ART ET CRÉATIONS

**VENDREDI 26 ET SAMEDI 27 JUIN : LES ARTISTES EN HERBE EXPOSENT !**

Vendredi : visite réservée au scolaires.

Samedi : 9H-10H30 : visite tout public.

## OUVERTURE D'UN LABYRINTHE VÉGÉTAL ÉLEVAGE LA DOUDOU

Ce labyrinthe sur 4 hectares de maïs sera ouvert aux individuels, groupes, écoles, centres de loisirs, seniors, etc. de fin juin à fin septembre 2015.

## CHENILLES PROCESSIONNAIRES

**Ces nuisibles sont de plus en plus présents dans notre région et il est important de les éradiquer.** Ces chenilles présentent des propriétés très urticantes et sont considérées comme dangereuses pour l'homme et les animaux domestiques. Elles possèdent des poils microscopiques urticants qui provoquent des réactions cutanées importantes (boutons, démangeaisons), des lésions oculaires et respiratoires. Il est nécessaire de faire **supprimer les «nids de chenilles» en faisant intervenir un professionnel.** Il est fortement déconseillé de le faire soi-même. Si vous souhaitez en savoir plus : [www.chenilles-proceSSIONNAIRES.fr](http://www.chenilles-proceSSIONNAIRES.fr).

## BON PLAN VACANCES

Pour prétendre au Bon Plan Vacances, vous devez : habiter en Essonne, avoir entre 16 et 21 ans (moins de 22 ans à la date du départ), constituer un groupe d'au moins 2 personnes, ne pas avoir bénéficié précédemment de l'aide au 1<sup>er</sup> départ en autonomie du Conseil départemental, partir en autonomie (sans les parents, en dehors de la famille ni en vacances encadrées, ni en pension complète, ni en club), partir au minimum 5 nuitées, être à l'initiative et vous impliquer dans l'organisation de vos vacances. Que vous ayez déjà choisi votre destination, vos dates de vacances ou non, que ce soit pendant les vacances scolaires ou pas, vous pouvez dès à présent télécharger votre dossier pour le préparer sur [yatou91.fr](http://yatou91.fr). Pour vous permettre de régler vos frais de transport ou d'hébergement avec la bourse du Conseil départemental, (200 € par personne pour les vacances en France ou en Europe, 400 € par personne pour les vacances à l'International) pensez à déposer votre demande Bon Plan Vacances **avant le 30 juin 2015** et 6 semaines avant votre départ. Envoyez votre dossier au Conseil départemental de l'Essonne - DSJCA - Service jeunesse - Bon Plan Vacances - Boulevard de France - 91012 EVRY CEDEX.

## 6<sup>ÈME</sup> JOURNÉE DE LA RANDONNÉES PÉDESTRE EN ARPAJONNAIS

DIMANCHE 14 JUIN

MAROLLES EN HUREPOIX

3 circuits libres ou accompagnés de 6 km, 13 km et 18 km en individuel ou en groupes.

Repas (15 €) sur inscription à l'Office de Tourisme de l'Arpajonnais

22, bld Abel Cornaton

91290 Arpajon,

Tél : 01 75 59 06 53,

[tourisme.arpajonnais@gmail.com](mailto:tourisme.arpajonnais@gmail.com)

## AQUARIUM SEA LIFE PARIS VAL D'EUROPE

PLACES ENFANT GRATUITES  
DANS LA LIMITE DE 2 PLACES  
PAR FAMILLE

Découvrez près de 5000 animaux marins étonnants, traversez le tunnel spectaculaire 360° pour un face à face mémorable avec les requins ! Nouveauté 2015 : exposition « Poulpes fiction ».

Infos : [www.sealife.fr](http://www.sealife.fr).

Les places sont disponibles en Mairie.

## CARTE JEUNE

La carte jeune est gratuite et s'adresse à tous les jeunes essonnais âgés de 16 à 18 ans au 20 mars 2015. Vous choisissez un pack selon votre âge. Un pack vous permet par exemple de financer une partie du permis de conduire, des titres de transport, du Bafa... Une exclusivité pour les 16 ans, le pack numérique permettant de bénéficier d'une tablette ou d'un netbook qui vous accompagnera partout et dans toutes vos démarches grâce à ses applications dédiées.

Renseignements et commande : [yatou91.fr](http://yatou91.fr). **Inscription jusqu'au 30 septembre.**

## INFORMATIONS PERMANENTES

### SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES DU HUREPOIX

**Ordures ménagères** : mardi à partir de 11H.

**Emballages** : vendredi matin.

**Déchets végétaux** : 5 et 19 juin, l'après-midi.

**Papiers et verres** : 4 bornes d'apport volontaire sont installées Zone du Charbonneau, route de Marolles, parking des écoles et parking du Cimetière.

**Conteneur à vêtements** : Zone du Charbonneau.

**Siège social du S.I.C.T.O.M. :**

Tél : 01 69 94 14 14.

[www.sictom-du-hurepoix.fr](http://www.sictom-du-hurepoix.fr)

**Ouvertures de la déchèterie d'Égly rue des Meuniers :**

Du lundi au vendredi : 14H - 17H45,

le samedi : 9H - 12H45 et 14H - 17H45,

le dimanche : 9H - 12H45.

Tél : 06 73 21 15 16.

Se munir de la carte d'accès valable 2 ans et d'une pièce d'identité.

### INTERDICTION DE BRÛLAGE

Il est rappelé que le brûlage de tout déchet y compris les déchets dits verts, éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagage, de débroussaillage est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental et de l'arrêté municipal du 23 avril 2010.

### Ouverture de la Mairie

**Lundi** : de 9H à 12H et de 15H à 18H15

**Mardi** de 15H à 18H45

**Mercredi** : fermée

**Jedi** : de 9H à 12H et de 15H à 18H15

**Vendredi** : de 15H à 18H15

**Samedi** : de 9H30 à 11H30

Tél : 01 69 14 82 12

Fax : 01 64 56 26 13

Courriel : [accueil@cheptainville.fr](mailto:accueil@cheptainville.fr)

### Service urbanisme

Accueil du public :

Lundi et vendredi de 15H à 18H.

Fermé le mercredi et le jeudi.

Pour obtenir un rendez-vous, contactez le 01 69 14 89 74.

### CHEPT'INFOS

Contact : Catherine Vatier

[catherine.vatier@cheptainville.fr](mailto:catherine.vatier@cheptainville.fr)

Site : [www.cheptainville.fr](http://www.cheptainville.fr)

### RECENSEMENT MILITAIRE

Présentez-vous à l'accueil de la Mairie avec une pièce d'identité, votre livret de famille et un justificatif de domicile dans le trimestre suivant vos 16 ans.

### PERMANENCES DE MICHEL POUZOL, DÉPUTÉ

Michel POUZOL, député répond à toutes vos questions. Permanences le vendredi après-midi sur rendez-vous au 01 40 63 92 23.

### RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES (R.A.M.)

Vous recherchez une assistante maternelle, contactez la responsable du relais du secteur de Cheptainville :

Virginie VIEIRA DE OLIVEIRA au 01 64 95 44 37.

### NAVETTE GRATUITE VENDREDI

Chaque vendredi matin, vous avez le choix pour être transporté soit au marché d'Arpajon, à Auchan ou au Carrefour Market de Marolles.

Le C.C.A.S. vous propose de vous inscrire directement auprès de Sébastien DESBOURDES au 06 03 03 47 26 (société ADP 91) chaque début de semaine. Cette navette mise en place pour les séniors peut aussi être utilisée par les plus jeunes. Le CCAS prend en charge financière la totalité de cette prestation.

### DON DU SANG

**14 juin : journée mondiale des donateurs de sang**

• **Lundi 29 juin de 15H à 19H30**

SALLE SAINT SAUVEUR

46 avenue Hoche

**ARPAJON**

Infos : [www.donusang.net](http://www.donusang.net)

### NUMÉROS D'URGENCE UTILES

• **Médecins week-end et jours fériés :**

01 64 46 91 91

• **S.O.S Médecins** : 3624 /

0826 88 91 91

• **Maison médicale de l'Arpajonnais**

au 01 69 13 91 91, le samedi de 14H à 20H et le dimanche de 8H à 20H

**15** : urgences médicales - SAMU

**17** : Police

**18** : Pompiers

**112** : Numéro d'urgence européen

**119** : Enfance maltraitée

**116 000** : Enfants disparus.



## URGENCES SANTÉ

### PHARMACIES DE GARDE

#### DIMANCHE 7 JUIN

##### Pharmacie EL OMARI

1B Avenue Salvador Allende  
SAINT-GERMAIN-LES-ARPAJON  
01 60 83 35 75

##### Pharmacie CHARRIN

1, rue Alexandre Thorin  
JANVILLE, 01 60 82 86 03

#### DIMANCHE 14 JUIN

##### Pharmacie CHERUBIN

4, rue du Couvert  
LIMOURS, 01 64 91 02 19

##### Pharmacie GERVAIS-CAQUANT

5-7, boulevard Abel Cornaton  
ARPAJON, 01 69 26 91 52

#### DIMANCHE 21 JUIN

##### Pharmacie GIMENEZ

16, place du Général de Gaulle  
LIMOURS, 01 64 91 00 71

##### Pharmacie GUILLEMAN

2, Place du marché  
LIMOURS, 01 64 90 01 46

#### DIMANCHE 28 JUIN

##### Pharmacie BALZARINI-BENSO

5, place de l'Eglise  
FORGE-LES-BAINS,  
01 64 91 11 24

##### Pharmacie JARNOUX-GERVAIS

55, Grande Rue  
ARPAJON, 01 64 90 00 22

Pour connaître les pharmacies de garde de nuit, présentez-vous au Commissariat d'Arpajon muni de l'ordonnance et d'une pièce d'identité. Tél. : 01 69 26 19 70.